

ERREURS D'INJECTION : QUELLES RESPONSABILITES ?



Environ 1h (cours, auto-évaluation, annexes documentées)



325 € (1 à 5 apprenants) puis tarif dégressif

Référence : LY58

Modalité d'intervention



E-learning



VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ



Santé



VOUS ÊTES

Personnel médical, soignant et administratif des établissements de santé.



PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Déterminer les conditions de mise en jeu des responsabilités civile et/ou pénale de différents intervenants impliqués dans un glissement de tâche survenu en établissement de santé.



LES PLUS

- ✓ Formation accessible depuis notre plateforme e-learning avec une simple connexion Internet.



CONTACTEZ-NOUS



+33 (0)4.72.75.58.03



information.neeria@relyens.eu



www.neeria.com



PROGRAMME

Autour d'une mise en situation concrète (décès d'une patiente à la suite d'une erreur d'injection), et de différents exercices, les points suivants seront développés :

- Rappel des points fondamentaux du cours sur la responsabilité civile et la responsabilité pénale :
 - Quelle responsabilité ?
 - Quel responsable ?
 - De quoi est-on responsable ?
- Application au cas d'espèce :
 - Obligations et responsabilité de l'infirmière
 - Obligations et responsabilité du médecin
 - Obligations et responsabilité de l'établissement de santé

EVALUATION

Tout au long du module, des exercices de synthèse permettent de s'assurer de la bonne compréhension du cours par les apprenants. Ils sont complétés par une évaluation, qui peut se faire à deux niveaux :

- Finale, par un quiz qui permet de vérifier ou consolider les connaissances acquises,
- Initiale, si vous souhaitez faire une pré-évaluation avec ce même quiz avant de démarrer le module.